

VILLE DE SAINT MAUR DES FOSSES

Concession de service public pour la gestion des marchés d'approvisionnement de la Ville

Rapport d'analyse des candidatures

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL

COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Identification des candidats

	Identification du candidat (mention figurant au DC1)
1	ETABLISSEMENT DE TERRITOIRE PARIS EST MARNE ET BOIS
2	DADOUN PERE ET FILS
3	LES FILS DE MADAME GERAUD

1 ANALYSE FINANCIERE

Pour apprécier la capacité économique et financière du candidat, sont pris en considération les documents visés dans le règlement de consultation :

- Une déclaration concernant son chiffre d'affaires annuel global (HT) portant sur les 3 derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité ;
- Les bilans ou extraits de bilans concernant les 3 dernières années ;

Compte tenu du caractère d'établissement public territorial défini par la partie V du code général des collectivités territoriales, il ne sera pas analysé la capacité financière de l'ETABLISSEMENT DE TERRITOIRE PARIS EST MARNE ET BOIS.

Sur la base des comptes sociaux des derniers exercices, il a été relevé de façon systématique les données suivantes, qui sont recensées dans les tableaux ci-dessous.

1.1 Les principaux chiffres des deux sociétés

		DADOUN		
Date Durée		31/12/2022 12 mois	31/12/2021 12 mois	31/12/2020 12 mois
Devise		€	€	€
Chiffre d'affaires		11 572 874	10 629 903	6 613 314
EBE		1497 588	1 606 389	- 1193932
Résultat d'exploitation		29 044	- 182 293	234 075
RCAI		- 4865	- 221 100	191 898
Résultat net		- 216 948	- 131 702	- 6774
Resultat liet		- 210348	131702	0774
Capitaux propres		2 566 638	2 613 242	2744943
Provisions		395 949	188 754	298 000
Dettes		5 343 213	4 103 071	6 244 943
dont dettes financières et emprunts		1 135 547	1 481 207	1 723 636
dont dettes fournisseurs		3 010 066	1 322 040	2 135 949
dont dettes fiscales et sociales		887 941	737 882	987 096
autres dettes (comptes courants,)		209 658	331 647	1 134 845

GERAUD						
31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020				
12 mois	12 mois	12 mois				
€	€	€				
17 798 309	16 956 100	9 451 500				
2 428 181	3 197 570	1835993				
293 237	- 206 700	353 100				
163 083	- 50 300	276 200				
- 23 769	269 300	208 400				
12 574 888	12 614 900	12 290 152				
261 849	293 974	355 460				
20 639 329	18 324 178	13 286 410				
7 018 491	6 892 282	5 957 700				
9 427 427	10 109 722	6 528 474				
487 608	185 000	119 258				
1 180 271	1 062 155	574 608				

1.2 L'analyse du chiffre d'affaires

Il est jugé opportun d'analyser les données et les ratios suivants :

> Le chiffre d'affaires. Il donne une vision de la surface d'activité de l'entreprise.



Commentaires: L'analyse du chiffre d'affaires des candidats sur la période 2020-2022 met en évidence une progression du chiffre d'affaires des deux sociétés. En effet, la société Géraud voit sa progression du chiffre d'affaires de 90% entre 2020 et 2022 environ et la société Dadoun de 75% entre 2020 et 2022. Il convient de mentionner que le chiffre d'affaires de 2020 est à nuancer compte tenu de la crise sanitaire qui a fait mécaniquement chuté le chiffre d'affaires avec la fermeture d'un certain nombre de marchés ou d'activités. En tout état de cause, il est également en progression pour les deux sociétés entre les années 2022 et 2021.

Les deux sociétés ont un chiffre d'affaires suffisant pour faire face à la nouvelle concession de service public.

1.3 L'analyse de l'EBE

L'excédent d'exploitation est la différence entre le chiffre d'affaires et les charges décaissées (il est exclu notamment les charges d'amortissement, les charges financières, les charges exceptionnelles. L'excédent d'exploitation est un solde intermédiaire de gestion. On peut le calculer en décomposant les produits et les charges annuels d'un exercice comptable (les données sont toujours hors taxes). Notez que le calcul du résultat d'exploitation ne prend pas en compte les éléments financiers de l'entreprise, ni les produits exceptionnels (vente d'actifs par exemple), ni l'impôt sur les société.



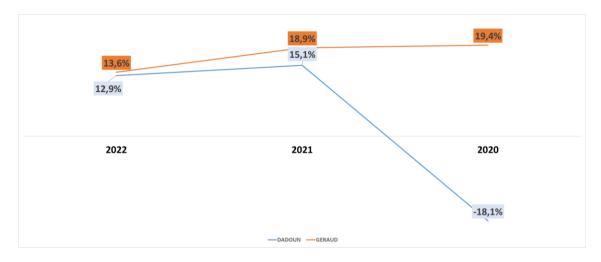
<u>Commentaires</u>: L'analyse de l'excédent brut d'exploitation (EBE) des candidats sur la période 2020-2022 met en évidence une situation contrastée.

Les collectivités ont un EBE faible pour l'année 2020 compte tenu de la crise sanitaire. Il est même négatif pour la société DADOUN en raison de la crise sanitaire avec des charges fixes et une réduction du chiffre d'affaires.

Le candidat Geraud connait une diminution de son EBE entre 2021 et 2022. Alors que son chiffre d'affaire progresse., le candidat perd 700 millions d'euros entre les deux exercices. .

Le candidat DADOUN voit son EBE, assez stable en 2021 et en 2022. Il convient d'analyser l'évolution de l'EBE par rapport au chiffre d'affaires.

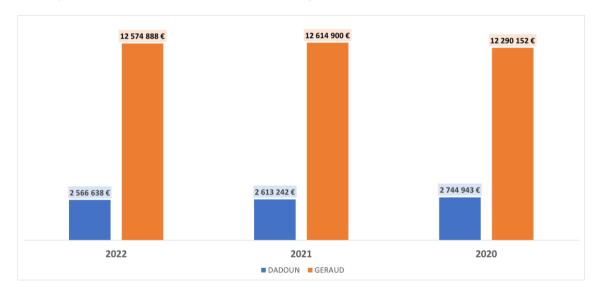
Il convient de rapporter l'EBE au chiffre d'affaires. Le tableau ci-dessous présente le taux d'EBE



Commentaires : L'analyse du taux de rentabilité souligne qu'en 2022, ils ont un taux de rentabilité semblable, acceptable pour le secteur. Il convient de neutraliser l'année 2020, compte tenu de la crise sanitaire. Il convient de mentionner que pour les deux sociétés, le taux d'EBE est en lègère diminution entre 2021 et 2022. Néanmoins les taux de 2022 sont acceptables.

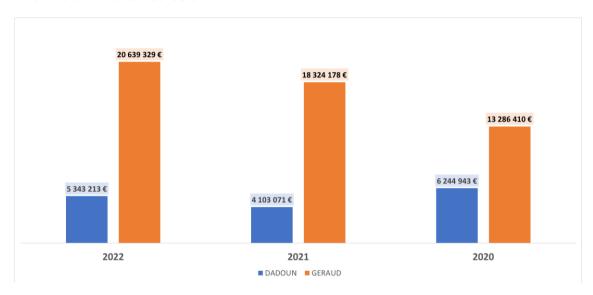
1.4 L'analyse des fonds propres et de la dette

Les fonds propres (capitaux propres): les fonds propres d'une société sont d'une part le cumul des capitaux investis par les actionnaires et d'autre part le cumul des résultats réalisés par l'entreprise depuis sa création qui n'ont pas été distribués. Plus les fonds propres sont élevés, plus l'entreprise est solide financièrement et peut faire face aux secousses liées aux variations d'activités, ou financer elle-même des investissements nécessaires, sans recours aux banques. En outre, des fonds propres importants vont permettre à la société de se crédibiliser vis-à-vis des banques lors d'un éventuel recours à un emprunt bancaire.

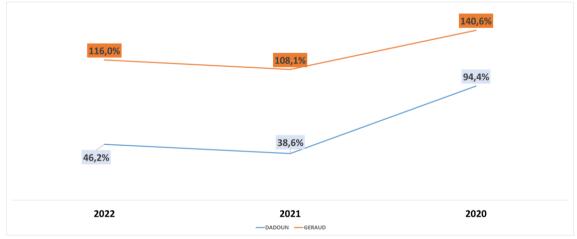


<u>Commentaires</u>: L'analyse des fonds propres des candidats Geraud et Dadoun met en évidence la solidité financière des deux entreprises ainsi que leur crédibilité. Toutes deux connaissent sur la période considérée (2020 -2022) une assez grande stabilité. Toutefois, le montant des fonds de la société Géraud est 5 fois supérieur à celui de la société DADOUN.

Le niveau d'endettement est présenté ci - dessous, avec une très forte augmentation de la dette pour le candidat GERAUD qui passe de 13.2 millions d'euros en 2020 à 20.6 millions d'euros en 2022.



Il convient de rapporter le niveau d'endettement aux chiffres d'affaires des deux sociétés :



Commentaires: Le niveau d'endettement des candidats Geraud et Dadoun est différent. En effet, le candidat Geraud connait une dette supérieure à son chiffre d'affaires annuel. Le candidat DADOUN, sauf en 2020, a un seuil en dessous de 50%. La capacité d'emprunt est donc différente. Toutefois, en l'espèce dans le cadre de ce contrat, il n'est pas demandé d'investissement aux candidats et la dette revêt un caractère moins important que lorsqu'un délégataire doit supporter des investissements.

1.5 Synthèse

En synthèse, les deux candidats présentent des garanties suffisantes au titre de leurs capacités économiques et financières.